

# ECHO DES FONTAINES



Janvier 2023. Journal de liaison de l'association Concise, 'notre village'  
<http://concise.free.fr> - email: [concise@free.fr](mailto:concise@free.fr) - 04 50 71 67 00

---



*Bonjour à tous,  
Les membres du Conseil d'Administration de l'association  
"Concise Notre Village" vous souhaitent une nouvelle  
année « très mathématique »... En additionnant les  
moments agréables, en soustrayant les moments tristes  
et en multipliant les petits bonheurs ! Bonne Année 2023 !*

## **Quelques précisions sur le fonctionnement de l'année 2023**

Le comité directeur (Christine Bossus, présidente, Rémi Baud, vice-président, Annie Favre, secrétaire, Samuel Rochat, trésorier et Martine Chifflet) s'est réuni le 20 octobre 2022. Après discussion et compte tenu de l'état de santé de quelques membres actifs de l'association, nous avons décidé que nous devons nous recentrer sur la priorité à l'origine de la création de l'association en 1996, à savoir la préservation de la qualité de vie dans le quartier, sujet sur lequel le travail ne manque pas ! Nous suivons avec intérêt le développement de Concise et de la ville dans son ensemble, nous surveillons les projets de constructions, nous nous intéressons et participons à tous les ateliers proposés par la municipalité... Cela demande du temps et de l'énergie.

Faute de forces vives, nous nous voyons dans l'obligation de renoncer cette année à l'organisation du goûter des Aînés, qui se faisait ces dernières années en partenariat avec la maison de retraite les Balcons du Lac et à la fête de Concise que nous proposons d'habitude au mois de juin et qui demande elle aussi du temps et de la disponibilité. Nous lançons un appel aux personnes qui accepteraient de s'engager, ce qui nous permettrait peut-être d'envisager plus sereinement les activités...

## **Fête traditionnelle du mois de janvier**

Chaque année, depuis des décennies, la tradition voulait que le 20 janvier, les habitants du village fêtent la Saint Sébastien, patron de Concise. Cette fête a évolué avec le temps. Si le village était autrefois un village de cultures et de vignes où chaque ferme avait sa « cave » et son pressoir, la vie a changé et l'agriculture n'est plus qu'un souvenir. Autrefois, après une messe célébrée dans la chapelle, les canfisons fêtaient la saint Sébastien en faisant la « tournée des caves » et dégustant les pâtisseries familiales autour

d'un verre de « chèvre ». Ces dernières années une messe était encore célébrée dans la chapelle et l'association proposait une rencontre festive sur la place de la Fontaine. Même si la galette a remplacé la tarte à la bouillie et les rissoles faites maison, elle permet à tous de se retrouver et aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec les habitants du quartier.

Cette année la fête de la saint Sébastien se déroulera ainsi :

**Samedi 21 janvier** : à 10 h, messe dans la chapelle pour ceux qui le veulent, suivie vers 11 h de la dégustation de charcuteries et beignets de pommes de terre traditionnels, réalisés par la famille Baud, de la galette des rois, le tout autour du verre de l'Amitié !

**Dimanche 22 janvier** à 16h30 : L'association reprend ses activités avec la maison de retraite les Balcons du Lac et vous propose un concert de l'orchestre prestigieux : la Mandolinata de Genève « mandolines, guitares ». (entrée libre, corbeille)

Nous essaierons de vous proposer d'autres concerts ou conférences au cours de 2023, ils vous seront annoncés par des affiches dans le quartier ou sur notre site internet.

**Vendredi 3 mars, à 20 h : Assemblée Générale de l'association**, chapelle place de la Fontaine. Éménagement dès 19h30. Assemblée ouverte à tous.

### Informations des commissions

**Patrimoine** : L'association proposait cet été une *exposition de photos* du village. Cette exposition a attiré nombre de canfisons puisque c'est plus de 350 visites que nous avons pu avoir au cours de l'été et des Journées du Patrimoine. Pour information et pour ceux qui n'ont pas pu venir, nous réunirons les photos dans un classeur qui sera visible au cours des ouvertures de la chapelle l'été prochain.



Carte postale du Chemin de la Fléchère



Le champ de l'eau, chemin des Guillettes

**Intérêt archéologique du quartier** : Plusieurs découvertes archéologiques ont été faites ces dernières années sur le quartier de Concise et chaque projet de construction doit faire l'objet de fouilles préventives. Monsieur Julian Castelbou, Conservateur du patrimoine à la DRAC de Lyon (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous a confirmé que « tout le secteur thononais est compris dans une ZPPA (zones de présomption de prescription archéologique) ». Il est donc régulièrement saisi par le service d'autorisation du droit des sols de la ville afin de décider de mesures d'archéologie préventive. Des sondages ont été réalisés au cours de l'automne sur les terrains de l'avenue de la Combe. Les projets sur les autres terrains feront donc également l'objet de fouilles préventives.

**Urbanisme** : Comme vous le savez, l'association et bon nombre de ses membres sont particulièrement préoccupés par le devenir de Concise. Les immeubles en cours de construction entre l'avenue d'Evian et le chemin des Guillettes (Intermezzo) sont un des

sujets principaux d'inquiétude des riverains, sans oublier le projet sur l'avenue de la Combe (accepté le 20 décembre), celui du 13 avenue du Léman (accepté le 30 septembre et pour lequel nous avons fait un recours gracieux auprès du Maire de Thonon), le démarrage des constructions sur le terrain des Grandes Vignes, la demande de permis d'aménager d'un promoteur pour les terrains de Montagny, situés entre la maison forte chemin de la Fléchère et l'arrière du village, pour 68 logements, la maison forte étant alors incluse dans le projet et l'OAP transformée en lotissement de 4 lots...

Au cours de l'année, nous avons faits plusieurs courriers à M. Arminjon et espérons obtenir un rendez-vous. Nous vous proposons quelques lignes de ces courriers :

Dans notre courrier du **9 mai 2022** nous avons demandé que la mairie préempte la boucherie Pillet et son terrain et profite de l'opportunité de la vente pour envisager un équipement ou un espace qui permettraient de rendre supportable la densification du quartier et de proposer une vie plus apaisée aux riverains...

**Fin juin**, nous avons renvoyé un courrier pour alerter le Maire sur le sujet très préoccupant du développement des constructions et la bétonisation dans le quartier de Concise. En voici quelques extraits : *« la construction d'Intermezzo avenue d'Évian justifie toutes nos craintes de bétonisation et de promiscuité, sans aucun lieu de rencontre et de respiration... Le quartier est en pleine mutation et va devenir ingérable car rien n'a été anticipé, les problèmes de voisinage, de stationnement et d'augmentation de la circulation automobile vont empirer... »*

Dans ce courrier, comme cela avait été proposé au cours d'une réunion de la commission urbanisme, nous avons demandé à Monsieur le Maire de décréter un « moratoire » (délai accordé pour laisser du temps à la réflexion) sur les projets de constructions pour élaborer une réflexion commune (Ville de Thonon, promoteurs et habitants...). Nous avons rappelé certaines promesses de M. Arminjon *« Votre projet de « réparer la ville », « oxygéner », « restaurer le cadre de vie » pour retrouver notre « identité perdue » et « devenir un modèle, une éco-Cité où il fait bon vivre » est tout à fait d'actualité. Il est temps d'en finir avec le tout béton et de revoir les choix d'urbanisation, sans attendre le futur PLUi... »*

**Le 4 novembre**, nous avons rappelé ces courriers à M. le Maire et lui avons demandé un « rendez-vous qui permettrait de clarifier la situation et d'atténuer les craintes et les inquiétudes des habitants ».

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse à ces courriers.

### **Participation aux Assises locales du développement urbain et aux Marches Urbaines.**

Au cours de l'année 2022 certains d'entre nous ont participé aux ateliers proposés par la municipalité. **Les Assises locales du développement urbain** avaient pour objectif principal de « dessiner ensemble les contours de ce que va devenir le territoire pour les 10 à 15 ans à venir » (voir écho des fontaines de mars ou site de la ville). **Les Marches Urbaines**, et les ateliers qui ont suivi, invitaient les habitants à donner leurs impressions sur des parcours proposés par des membres du CAUE d'Annecy (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). « Ces regards serviront à accompagner et à orienter les projets urbains des prochaines années ».

Les résultats de ces ateliers n'ont pas encore été publiés.

**Participation au budget participatif proposé par la mairie :** Les projets proposés par l'association ou des habitants du quartier n'ont pas été retenus. Nous espérons cependant

avoir une nouvelle fois attiré l'attention de la municipalité sur les difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite sur la place de Concise et dans le quartier.

Même si cela n'a pas été fait par le biais du budget participatif, les canfisons ont apprécié cet automne la réfection de la **plaque commémorative**, réalisée par les services municipaux. La plaque est ainsi sécurisée et la partie de l'encadrement tombée en 2018 a été entièrement refaite. Les peintures remises à neuf permettent à nouveau de rappeler au souvenir des passants les noms des habitants de Concise décédés au cours des deux conflits mondiaux du XXe siècle.

**Communication récente de la mairie :** « **Le budget participatif revient** pour une seconde édition avec le lancement de la phase d'appel à projets du 18 janvier au 28 février 2023... Vous pouvez déposer un projet soit en ligne sur la plateforme du budget participatif, soit directement dans l'une des urnes que vous trouverez à l'accueil de la mairie, à la médiathèque... *Une réunion d'information publique est prévue mardi 24 janvier à l'espace Tully.*

**Dernière minute :** Suite au recours gracieux de l'association concernant le permis de construire délivré le 30 septembre 2022 pour un projet immobilier situé 13 avenue du Léman, nous avons été contactés ces jours par la responsable du projet et devons la rencontrer fin janvier.

Nous vous rappelons qu'il est prévu la construction d'un ensemble immobilier de 29 logements, après destruction d'une maison de caractère (fin XIXe) et abattage des arbres de la propriété, à l'exception de deux cèdres situés sur l'avenue. Même si le projet respecte le PLU actuel, il subsiste des imprécisions notamment au niveau de la protection des arbres conservés et de la plantation d'arbres dans des fosses de 1m40 (au-dessus des garages), arbres sensés mesurer 8 m à l'âge adulte. La sécurité aux entrées et sorties des immeubles inquiète particulièrement les riverains et les parents d'élèves. Le trottoir est fréquenté par les enfants des établissements scolaires proches et la sortie des véhicules se fera en parallèle de celle des Ducs de Savoie, sortie déjà très dangereuse. Une question se pose : Que penser de l'entrée de la propriété ? La dangerosité a-t-elle été étudiée ? *(Pour rappel, l'article UD3 du PLU précise : « L'accès est l'ouverture aménagée en bordure du terrain pour permettre le débouché sur la voirie. L'accès n'est donc pas une voie... Toute opération doit prendre le minimum d'accès sur les voies publiques... La disposition des accès doit assurer la sécurité des usagers de la voirie et des personnes utilisant ces accès. Cette sécurité s'apprécie compte tenu, notamment, de la position des accès, de leur configuration ainsi que de la nature et de l'intensité du trafic de la voie ».*

### Demande d'adhésion / Renouvellement pour l'année 2023

Nom .....

Adresse .....

Téléphone.....

E-mail.....

J'adhère à l'association pour l'année 2023

Adulte seul (15 €)       Famille (23 €)

Je désire participer aux réunions de travail des commissions

Animation     Patrimoine     Urbanisme



**Concise, "notre Village"**  
5, rue du Comte Vert  
74200 THONON  
Tél 04.50.71.67.00  
<http://concise.free.fr>  
email: [concise@free.fr](mailto:concise@free.fr)